

DEMANDE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2017

A DÉPOSER au minimum 10 jours avant la date d'occupation effective
article 22 du règlement de voirie adopté par le conseil municipal du 29 juin 2009

1- Déclarant

Nom : Prénom(s) :
 Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Voie :
 Code Postal : Localité :
 Téléphone : Portable : Fax :
 E.mail :

2- Renseignements sur le lieu et la nature des travaux

Adresse des travaux :
 Date de début : Date de fin :
 Durée du chantier : jours

Superficie de l'occupation du domaine public : Joindre un plan

Nature de l'occupation du domaine public :

- Échafaudage Dépôt de matériaux Autres
 Grue Camion nacelle Zone de travail

3- Tarifs 2016 (délibération en conseil municipal du 19 décembre 2016)

Le montant de la redevance comprend un droit fixe de voirie de 13,00 € et un droit d'occupation variable en fonction de la superficie et du nombre de jours.

Tranche d'occupation	Coefficient de dégressivité	Unité	Tarif
- 0 à 30 jours	1	m ² /jour	0,85 €
- 31 à 60 jours	0,8	m ² /jour	0,69 €
- 61 à 90 jours	0,7	m ² /jour	0,60 €
- 91 à 120 jours	0,6	m ² /jour	0,52 €
- au-delà de 120 jours	0,5	m ² /jour	0,45 €

Au vu des éléments susmentionnés, je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public :

Date :
 Signature :
 Cachet :

Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée dans les délais.

POSSIBILITÉ D'ENVOYER LE PRÉSENT FORMULAIRE

par e-mail : domainepublic.secretariat@mairie-albi.fr ou par fax : 05 63 49 10 23